

NATURA 2000

Bilan d'animation de l'année 2019 des sites Natura 2000,
portés par Carcassonne Agglo

Edito

« L'Aude est l'un des premiers départements français pour la richesse de sa biodiversité. La variation d'altitude et la conjugaison d'influences climatiques offrent en effet une grande diversité de milieux. De la garrigue à la forêt, des zones humides aux milieux rupestres, en passant par les vignes et les prairies, ces espaces abritent une faune et une flore remarquables qui méritent d'être préservées. Sur les sites Natura 2000, qui couvrent 40 % du département, différents opérateurs travaillent à la conservation de la biodiversité. Carcassonne Agglo est l'un de ces opérateurs. Nous sommes conscients que localement, beaucoup d'activités économiques sont liées à l'utilisation des espaces naturels : le tourisme et l'agriculture notamment. Préserver la biodiversité est conciliable avec la pratique de ces activités économiques. C'est ce à quoi nous veillons, avec les acteurs du territoire, au travers des différentes actions que nous menons sur les 3 sites Natura 2000 « Vallée du Lampy », « Gorges de la Clamoux » et « Massif de la Malepère ». Acteur économique, citoyen, chacun à son échelle peut participer à préserver et valoriser la nature. Vos enfants notamment, sont de vrais ambassadeurs de la biodiversité, vous le constaterez en lisant ces pages. Peut-être que cette lettre vous donnera envie de vous engager vous aussi dans cette démarche ? »

Roland Combettes, Vice-Président en charge des politiques
environnementales de Carcassonne Agglo.



Gorges de la Clamoux



Massif de la Malepère

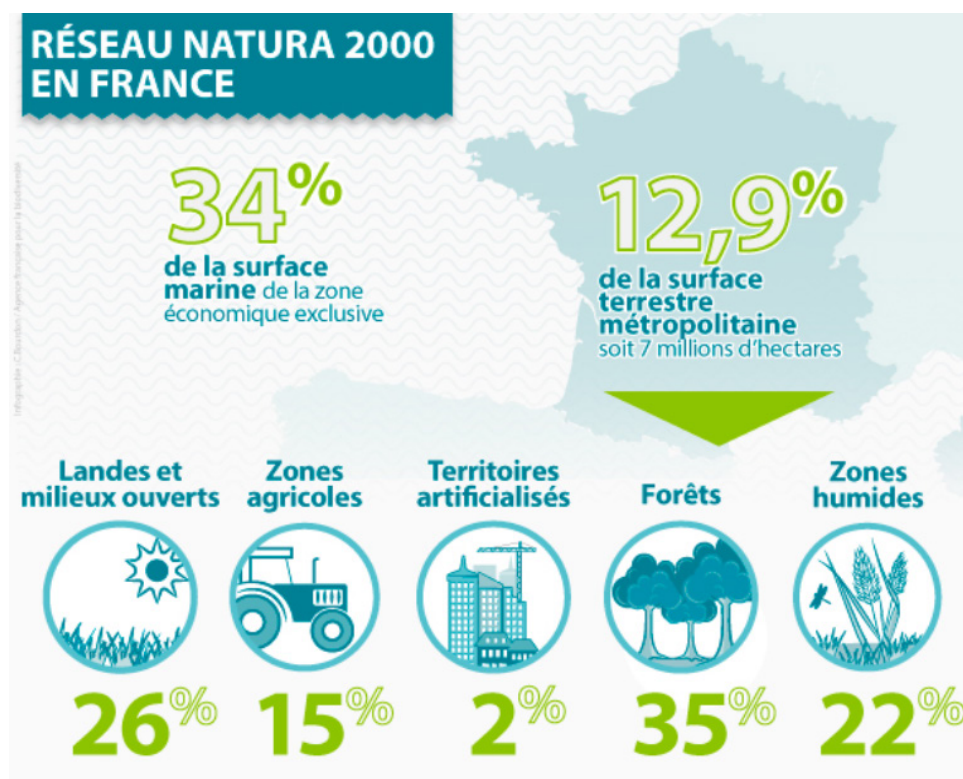


Vallée du Lampy

UNE BIODIVERSITE SOUS PRESSION

Les actualités internationales nous l'ont rappelé en 2019 : la biodiversité mondiale est au cœur des préoccupations. En Amazonie, au Congo comme en Australie, les incendies ont fait des ravages sur la faune et la flore endémiques. La France n'est pas épargnée, comme le démontre le bilan 2019 de l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB). Les activités humaines ont leur part dans cette érosion de la biodiversité. La surexploitation des ressources naturelles, l'introduction d'espèces envahissantes, le changement climatique et les diverses pollutions menacent les espèces locales. L'artificialisation du territoire est une cause majeure de la destruction et de la fragmentation des écosystèmes : en France, entre 2006 et 2015, plus d'un demi-million d'hectares (presque la surface du département de l'Aude) de terres agricoles et espaces naturels ont disparu au profit de surfaces goudronnées, pelouses et bâtiments. « C'est toute la hiérarchie des priorités de nos sociétés, de nos choix individuels et collectifs, qu'il est nécessaire de revoir pour que la biodiversité puisse être conservée, restaurée et nous fournir de manière durable les services et les ressources dont nous dépendons », conclut l'ONB. À l'échelle européenne, le réseau Natura 2000 constitue le plus vaste réseau de protection de la biodiversité

au monde. Il est composé de sites naturels pour lesquels l'objectif est le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, tout en permettant la pérennisation des activités humaines existantes sur ces espaces. Sur le territoire métropolitain, on dénombre 1 776 sites Natura 2000. Carcassonne aggro, qui porte aujourd'hui la gestion de 3 de ces sites Natura 2000, sensibilise au patrimoine naturel, et accompagne les acteurs locaux qui souhaitent s'engager dans la préservation de la nature.



Commission européenne Baromètre - Natura 2000 (décembre 2016)
Ministère de l'Environnement et Muséum national d'histoire naturelle (juillet 2018)

LES SITES NATURA 2000 SUR L'AGGLO

Les 3 sites Natura 2000 gérés par l'agglomération sont des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) : c'est donc pour la préservation des habitats, mais aussi de la flore et de la faune qu'ils ont été créés.

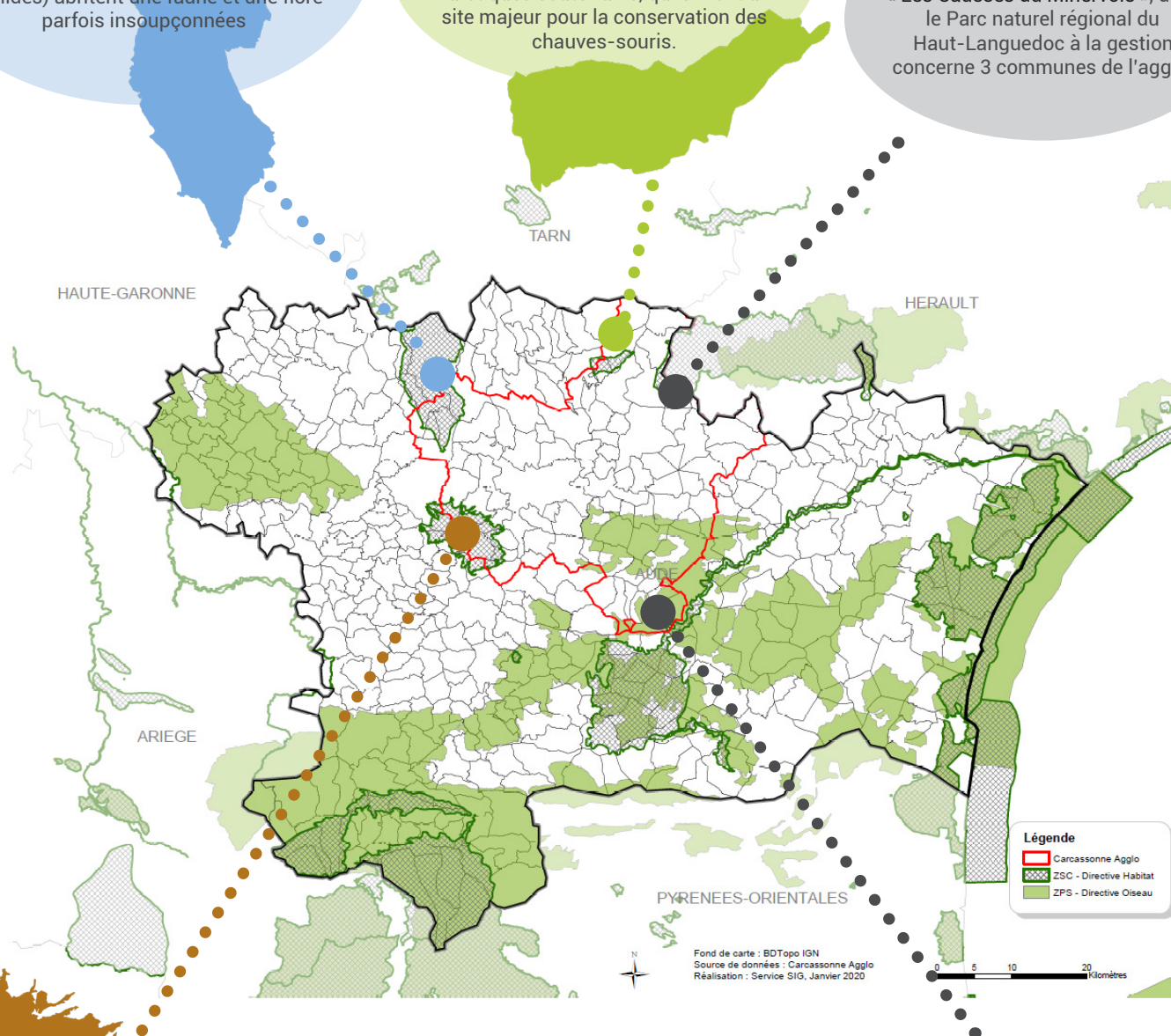
LA VALLEE DU LAMPY (8 communes)

Sur le versant Sud de la Montagne Noire, le site s'étend sur 18 km de long pour 7 km de large. Ses habitats diversifiés (pelouses sèches, prairies, forêts, rivières et zones humides) abritent une faune et une flore parfois insoupçonnées.

LES GORGES DE LA CLAMOUX (5 communes)

Entouré de forts reliefs calcaires, ce site est riche en cavités et réseaux karstiques souterrains, qui en font un site majeur pour la conservation des chauves-souris.

Une partie de la ZSC « Les Causses du Minervois », dont le Parc naturel régional du Haut-Languedoc à la gestion, concerne 3 communes de l'agglomération.



LE MASSIF DE LA MALEPERE (16 communes)

Très forestier, ce site abrite une biodiversité remarquable liée à la mosaïque de milieux naturels et agricoles. Il doit son intérêt à sa position biogéographique et à son rôle dans la conservation des chauves-souris.

Le territoire de l'agglomération compte aussi une Zone de Protection Spéciale (ZPS), le site Natura 2000 des Corbières Occidentales, créé pour la préservation des oiseaux, tels que l'Aigle royal ou l'Engoulevent d'Europe. Ce site est actuellement géré par le syndicat de préfiguration du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, qui gère aussi la ZSC de la Vallée du Torgan.

GESTION DES HABITATS ET ESPECES

Les sites Natura 2000 visent à protéger les habitats et espèces remarquables et fragiles. Les acteurs du territoire et ses habitants peuvent participer à cette protection en s'engageant au travers de différents outils :

→ Les contrats Natura 2000 comportent un ensemble d'engagements visant le maintien ou le rétablissement de l'état de conservation d'habitats et espèces, sur des parcelles définies. Selon le type de milieu, il y a les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) ; les contrats forestiers et les contrats « ni forestiers ni agricoles ». La réalisation de ces engagements peut être aidée financièrement par l'Etat, selon certaines modalités. Si le bénéficiaire ne respecte pas le contrat, ces aides font l'objet d'un remboursement.

→ La charte Natura 2000 liste les recommandations et engagements favorisant la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Moins contraignante qu'un contrat, la charte Natura 2000 peut être signée par toute personne physique ou morale

souhaitant respecter des pratiques favorables à l'environnement.

Au fil des années d'animation Natura 2000, de plus en plus d'acteurs s'impliquent avec nous dans la conservation des espaces naturels : exploitants agricoles, communes, propriétaires, associations...



Sur le site Natura 2000 de la Clamoux, un contrat Natura 2000 est en cours afin de protéger les chauves-souris

Deux chartes Natura 2000 signées en 2019

Merci à l'association « Les Lacets Défaits » de Montréal

pour leur engagement dans la préservation de la biodiversité !

L'association veille toujours à prendre en compte les enjeux environnementaux liés au site Natura 2000, lorsqu'elle organise des événements avec le public, et notamment le trail de la Collégiale en septembre. Cette année elle est allée encore plus loin en signant la première charte Natura 2000 du site de la Malepère.

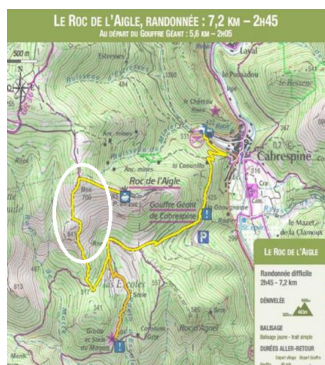
Bravo au Camping la Porte d'Autan de Saissac !

Ce camping certifié « Refuge LPO » favorise l'installation de la faune et de la flore sauvages sur son site. Adhérent à la charte « Via Natura », il incite au respect de l'environnement et de l'humain. C'est donc tout naturellement que ses propriétaires se sont engagés en juillet dernier à la préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 de la Vallée du Lampy.



Après la signature de la charte, le camping a accueilli l'exposition Natura 2000 et une conférence sur les chauves-souris.

Un contrat Natura 2000 bien avancé sur la commune de Trassanel



Des inventaires avaient mis en évidence un mauvais état de conservation des « Matorrals arborescents à Genévrier de Phénicie », au niveau du sentier du Roc de l'Aigle, sur le site Natura 2000 des Gorges de la Clamoux. En effet, la présence d'engins motorisés et la subdivision du sentier initial amplifient les phénomènes d'érosion déjà importants sur le secteur, ce qui accentue l'écoulement de l'eau sur certaines portions, accélérant la dégradation du milieu.

Merci à la commune de Trassanel, qui s'est engagée dans un contrat Natura 2000, avec pour objectif de limiter la circulation des engins motorisés, et de restaurer l'état du sentier, réduisant ainsi l'impact du piétinement et du ruissellement.

Le projet est d'installer des chicanes et barrières (sur les communes de Trassanel et Fournes-Cabardès) pour bloquer l'entrée d'engins motorisés, puis d'aménager le sentier, par des marches et lacets et en préciser le balisage, et de faciliter l'évacuation des eaux par des rigoles. L'accent sera mis par ailleurs sur la communication : des panneaux de sensibilisation permettront aux randonneurs de mieux comprendre l'habitat communautaire « Matorrals arborescents à Genévrier de Phénicie » et d'apprendre à en reconnaître les espèces caractéristiques.



Bilan de la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Carcassonne Agglo a porté pour la période 2016-2018 un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC), proposant aux agriculteurs volontaires un ensemble de MAEC sur les 3 sites Natura 2000.

Pâturages	1 073 ha
Grandes cultures	74 ha
Vigne	22 ha

Merçi aux 23 agriculteurs qui, entre 2016 et 2018, se sont engagés pour 5 ans à respecter des mesures favorisant la biodiversité sur leurs parcelles, pour au total 1 168 ha !

Une des mesures les plus souscrites est la mesure dite « SHP – opération individuelle Systèmes Herbagers et Pastoraux ». Elle vise à préserver la durabilité et l'équilibre agro-écologique des prairies permanentes et parcours pastoraux. Les agriculteurs qui souscrivent cette mesure doivent respecter certains engagements, et notamment de résultat, à savoir la présence d'au moins 4 plantes indicatrices montrant l'équilibre agro-écologique de la parcelle. La majorité des parcelles concernées se trouve sur le Lampy.



Les orchidées (et notamment l'*Anacamptis pyramidal*) font partie des plantes indicatrices d'un bon équilibre agro-écologique.

SENSIBILISATION SCOLAIRE

Les enfants sont de véritables ambassadeurs de la biodiversité sur les sites Natura 2000 de l'agglo !

Des naturalistes en herbe à l'école de Céprie

Le site Natura 2000 du Massif de la Malepère n'a plus de secret pour les élèves de Céprie :

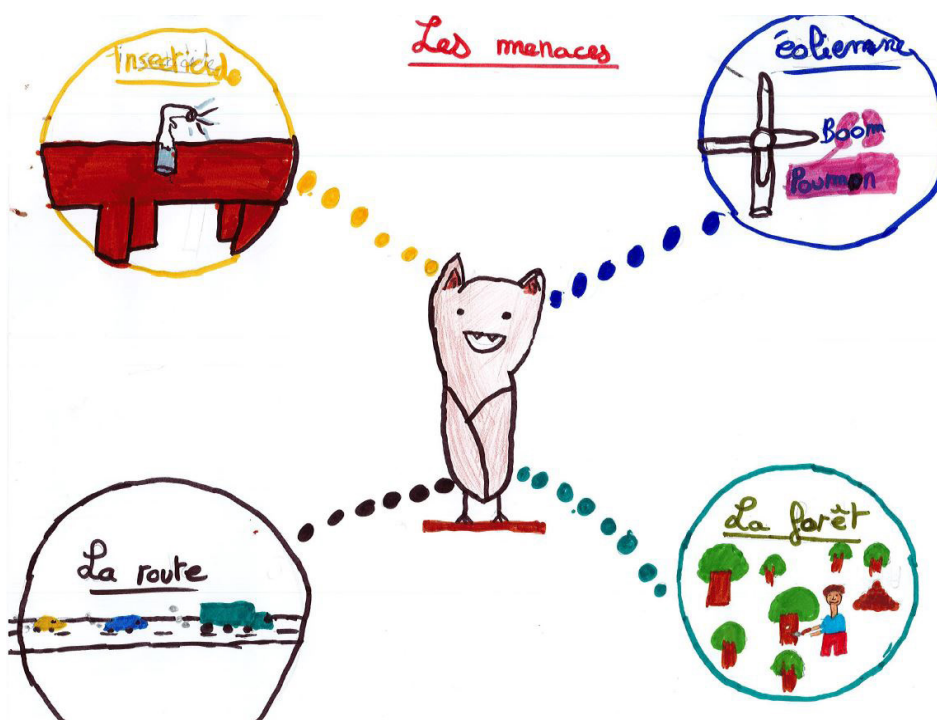
A l'automne et au printemps, ils ont découvert les espèces emblématiques du site Natura 2000 avec l'association Herba Venti. Ophrys abeille ou Eglantier, Lucane cerf-volant ou Grand-Rhinolophe, chacune de ces espèces, parmi bien d'autres, a eu droit à son dessin et à une description très personnelle faite par les élèves !

Les élèves ont également travaillé sur les chauves-souris avec l'association Ecodiv : les différentes espèces, leur cycle de vie, les menaces... Quoi de mieux que des dessins pour nous expliquer ce qu'ils ont appris ? Ces dessinateurs prometteurs ont réalisé des affiches sur les chauves-souris.

Lucane cerf-volant
Lacanus cervus
Il est herbivore.
Il a des écus pour protéger ses ailes brn d'une chute.
Il a 6 pattes et 2 pinces.
Il est aussi une proie pour les serpens
Laissez les pauvres Lucanes : ils vous ont fait quoi ? Si vous leur faite du mal ça se dit que vous faites du mal à la nature.



Apprendre c'est bien, mais agir, c'est encore mieux : les élèves ont construit 5 gîtes à chauve-souris, qu'ils ont installés dans le village à des endroits stratégiques. Cette espèce est désormais la bienvenue à Céprie !



La tournée du Carabus !



Le Carabus en tournée dans les écoles

Grâce au Carabus, véritable laboratoire à insectes ambulant de l'association Insectes et Nature, les élèves des écoles de Rouffiac d'Aude, Villeneuve-Minervois et Montolieu ont découvert l'univers des insectes. Au travers de jeux ludiques, d'observations à la loupe dans les espaces naturels à proximité, les élèves ont appris à mieux connaître et comprendre les insectes et autres petites bêtes dont les rôles dans nos écosystèmes sont nombreux et irremplaçables !

Puis ce sont leurs parents qui ont pu profiter de la présence du Carabus à la sortie de l'école, pour découvrir à leur tour ces précieux insectes.

Formation de guides naturalistes à Saissac



A la recherche des odonates et autres insectes !

A l'école de Saissac, les enfants ont eu la chance d'accueillir plusieurs animatrices naturalistes : Stéphanie de l'association Insectes et Nature, et Laurie Beaufils, de l'association Herba Venti. Animations en classe et sorties sur le terrain leur ont permis d'apprendre beaucoup sur les insectes et la flore des bords du Lampy... et de se préparer à une journée spéciale : c'est ensuite eux qui ont fait les guides pour une journée d'animation grand public !

Le sentier magique des deux rivières



En 2018, les classes de CM1 et de CM2 de l'école d'Alzonne participaient à un programme pédagogique complet sur le fonctionnement et la biodiversité des cours d'eau.

La municipalité, conquise par ces jeunes naturalistes, s'est lancée en 2019 dans la conception de 5 panneaux interactifs, avec l'appui de naturalistes, des animatrices Natura 2000 de Carcassonne Agglo, mais aussi des élèves de l'école qui ont été très sollicités.

Dès le mois de mai, en vous promenant à Alzonne sur le bord du cours d'eau, à « la fraîcheur du Lampy [qui] donne envie de rester

petit et de manger des sucreries », vous découvrirez les espèces emblématiques de la ripisylve, et pourrez méditer sur les « haikus » imaginés par les enfants.

Encore un grand merci aux anciens élèves qui sont aujourd'hui des collégiens, aux enseignants et à Laurie de l'association Herba Venti !

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC



Conférence à Villeneuve-Minervois

En janvier, la médiathèque de Villeneuve-Minervois nous a accueillis pour une conférence sur le site Natura 2000 des Gorges de la Clamoux. Les nombreux participants ont pu découvrir la flore et la faune patrimoniales du site en photos, présentées par David Richin, de l'association Ecodiv. L'exposition Natura 2000 est ensuite restée dans la médiathèque jusqu'à la fin du mois de janvier.



Les mois verts de Carcassonne Agglo

Pour la deuxième année consécutive, les services de Carcassonne Agglo se sont mobilisés pour proposer un programme de sensibilisation à l'environnement, dans le cadre des mois verts, en mars et avril. En 2019, le service environnement a donc proposé 3 balades thématiques, sur les sites de la Malepère et du Lampy.



Un franc succès pour les Orchidées de Montclar !

Avec 80 curieux venus les observer, les orchidées avaient de quoi rougir ! Elles n'ont pourtant pas fait les timides, et le public a pu observer différentes espèces présentes autour du village : orchis homme pendu, orchis pourpre, orchis bouffon et bien d'autres encore !



Découvrons Ensemble les espaces naturels sensibles de l'Aude

Conçu et organisé par le département de l'Aude et ses partenaires (GEE Aude et le Parc de la Narbonnaise), le programme ENSEMBLE propose de très nombreuses sorties sur les espaces naturels. Comme chaque année, Carcassonne Agglo s'est associé à ce projet, en proposant 7 rendez-vous gratuits et ouverts à tous, sur les 3 sites Natura 2000.



- L'orchidée et le bourdon célibataire, le 28 avril à Montclar
- Où se cache le Géranium nouveau, le 19 mai à Cailhau
- Un chemin qui mène au peuple des plantes, le 25 mai à Roullens

- Des vignes, entre nature et culture, le 18 mai à Alzonne
- Cap sur la savane, le 15 juin à Montolieu
- La nature avec des yeux d'enfants, le 22 juin à Saissac



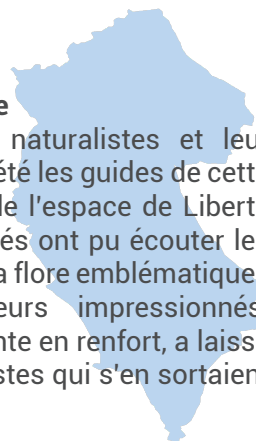
- Face au roc de l'Aigle, le 29 septembre à Cabrespine



Une jeune guide présente le milieu

Saissac : des enfants animent la sortie

Bien préparés par les animatrices naturalistes et leur enseignant, les élèves de Saissac ont été les guides de cette balade aux alentours du plan d'eau de l'espace de Liberté Arboretum. Les visiteurs impressionnés ont pu écouter les enfants leur présenter les insectes et la flore emblématiques du site Natura 2000 aux visiteurs impressionnés. L'animatrice de « Herba Venti », présente en renfort, a laissé la parole à ces jeunes guides naturalistes qui s'en sortaient comme des chefs !



Le stand chauves-souris à Roullens

Les chauves-souris s'invitent à la fête de la truffe

Sous la chaleur de ce dernier week-end de juin, les visiteurs de la fête de la truffe à Roullens ont découvert le stand sur les chauves-souris tenu par l'association Ecodiv. Les petits et grands avaient de quoi s'émerveiller avec les gîtes à chauve-souris,

posters réalisés par les enfants de Cépie, et nombreuses informations plus intéressantes les unes que les autres !

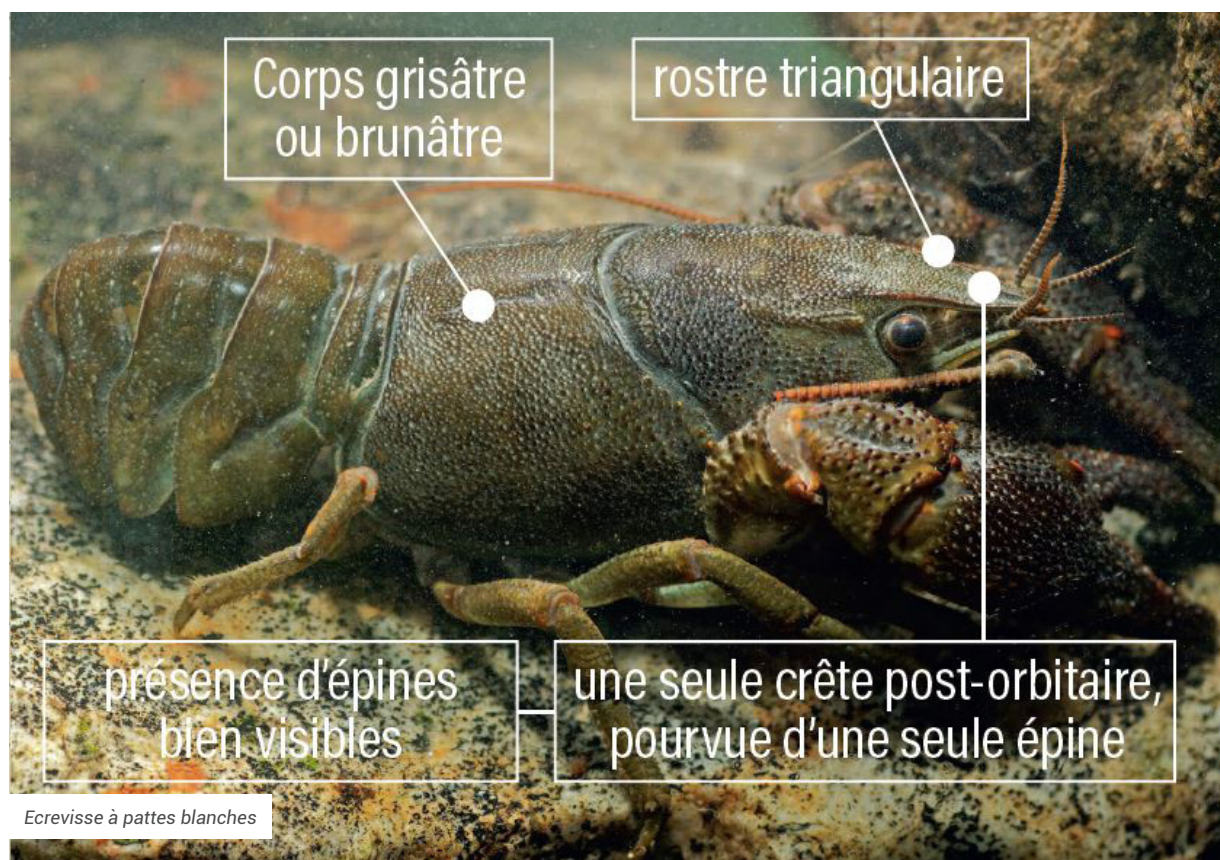
SUIVIS SCIENTIFIQUES

A la recherche de l'écrevisse à pattes blanches

En février 2019, l'association Ecodiv nous livrait son rapport, concernant la recherche de l'Écrevisse à pattes blanches sur le site Natura 2000 des Gorges de la Clamoux.

Les naturalistes sur le terrain

L'Écrevisse se déplace surtout la nuit, à la recherche de nourriture. C'est donc au crépuscule ou de nuit que les naturalistes, équipés d'épuisettes et de lampes, partent à sa recherche. Sur la Clamoux, ils ont ainsi prospecté 17 km environ de cours d'eau. Notons qu'il a fallu composer avec la configuration très changeante des ruisseaux : les prospections ont été réalisées avant et après l'épisode de crues du 15 octobre 2018.



Une espèce qui manquait au rendez-vous

Tout comme sur le site du Lampy, où les prospections avaient eu lieu l'année précédente, l'Écrevisse n'a pas montré le bout de ses pattes blanches. Cette absence ne signifie pas une disparition certaine sur le secteur, mais les chances sont moindres. Sa concurrente, l'Écrevisse de Louisiane, plus prolifique et résistante à la dégradation des cours d'eau, a en effet été observée lors des prospections. Restons positifs cependant ! La fédération de pêche l'a observée en amont du barrage de la Clamoux. Restaurer la continuité écologique de la Clamoux serait bénéfique à la biodiversité aquatique de la Clamoux aval, et donc, à l'Écrevisse à pattes blanches ! Mais les chances qu'elle soit encore présente sont moindres.

Mais d'autres, inattendues, se sont montrées

Faute d'Écrevisses à pattes blanches, d'autres espèces patrimoniales se sont laissées observer : parmi elles, le Carabe espagnol, le Phasme gaulois, le Barbeau méridional, la Salamandre...



DECOUVREZ UN HABITAT NATURA 2000



La hêtraie est un habitat rare sur les sites Natura 2000 de l'agglomération.

HÊTRAIES-CHÊNAIES COLLINÉENNES À HOUX

CODE HABITAT 9120-2 (Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus*)

Description de l'habitat

On trouve ces forêts essentiellement sur sol acide. Comme leur nom l'indique, elles sont largement dominées par le Hêtre, parfois mélangé au Chêne pédonculé. Ces deux essences créent un couvert important et une litière abondante et persistante. Le sous-bois est donc généralement peu fourni. On peut cependant y observer du houx, présent par bouquets.

Localisation de l'habitat sur les sites Natura 2000 de l'agglomération

Cet habitat est rare, localement : on ne le rencontre que sur la vallée du Lampy, à partir de 500 mètres d'altitude, principalement sur les communes de Saissac et de Villemagne. Au total, ce sont plus de 175 ha qui ont été référencés pour cet habitat.

Enjeux et état de conservation

Flore : les espèces observées sont communes dans la région.

Faune : ces hêtraies représentent localement les plus anciens boisements : elles offrent à ce titre des potentialités pour l'avifaune nicheuse, dont plusieurs espèces de pics, mais aussi pour les chauves-souris, et de nombreux insectes. En effet, les arbres peuvent présenter des cavités, des décollements d'écorce, du bois mort... recherchés par les animaux pour leur gîte.

Cependant, la plupart des boisements concernés par cet habitat sont trop jeunes pour présenter des très gros arbres et du bois mort de gros diamètre. Par ailleurs, de nombreuses parcelles recensées sont de petite taille et ne constituent pas de réels peuplements d'ambiance forestière.

Menaces

Les potentielles menaces sont liées au remplacement du Hêtre et du Chêne par d'autres essences.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

- Maintenir et favoriser le mélange des essences
- Maintenir le houx en sous-bois
- Privilégier la régénération naturelle
- Maintenir des arbres morts ou dépérissants, surtout s'ils présentent des cavités, décollements d'écorces ou autres « micro-habitats » que recherchent les chauves-souris et l'avifaune.

Qu'est-ce qu'on appelle un habitat naturel ?

C'est une zone qui se distingue par ses caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques. Un habitat abrite un ensemble d'espèces animales et végétales qui lui est propre. On peut donc le décrire par ses caractéristiques physiques, ou sa faune et sa flore.

Les habitats Natura 2000 sont des habitats rares, menacés ou typiques, mentionnés par la directive européenne « Habitats Faune Flore ».



Le gestionnaire peut marquer les arbres porteurs de « micro-habitats » pour qu'ils ne soient pas abattus.

A close-up photograph of a tree trunk, showing rough bark, lichen, and a small hole. The background is a blurred forest scene with sunlight filtering through the trees.

CONTACT

Si vous souhaitez nous informer de vos observations, partager votre connaissance des sites, en savoir plus sur la démarche Natura 2000 et les outils existants pour s'engager dans la protection et le maintien de la biodiversité locale, n'hésitez pas à consulter notre site

www.carcassonne-agglo.fr

et à contacter les chargées de mission de Carcassonne Agglo au :

04 68 10 56 44 ou 04 68 10 56 96

natura2000@carcassonne-agglo.fr

Pour en savoir plus :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Réalisation : communication Carcassonne Agglo